



## Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **PASCAL TEPPER FRENCH BAKERY SARL EN LIQUIDATION**, Place de Bourg-de-Four 62, 1170 Aubonne
2. Date du prononcé de dissolution: 07.04.2014
3. Suspension de faillite: 10.06.2014
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 30.06.2014
5. Avance de frais: CHF 4'000.00

**Indication:** La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But: toute activité dans le domaine du commerce et de l'hôtellerie, notamment la mise en place de franchises de magasins "Pascal Tepper French Bakery" au niveau international; commerce de matériel utile à l'exploitation de boulangeries et de confiseries ainsi que de tout produit et matière alimentaire.

Office des faillites de l'Arrondissement de la Côte  
1260 Nyon 1

01551107

